

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la commune de Montastruc-la-Conseillère

COMPTE RENDU
Séance ordinaire du 27 juin 2019

Nombre d'élus : L'an deux mille dix-huit, le 27 juin 2019 à dix-neuf heures, le
- en exercice : **11** Conseil d'administration du Centre Communal d'Action
- présents : **8** Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- pouvoirs : **0** prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la
- votants : **8** présidence de M. Michel ANGUILE, Président.

Présents : M. Anguille, Mme Michaux, Mme Agard, Mme Boffo, Mme Durand, M. Lespes,
M.Rison, Mme Veillard

Absents excusés : Mme Cadoz, Mme Laurens, M. Mestdagh

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme Veillard

*Les membres présents, convoqués le 24 juin 2019, signent la liste d'émargement du Conseil
d'Administration de ce jour et approuvent l'ordre du jour suivant :*

1 - Approbation du compte-rendu du CCAS du 25/05/2019

Le compte-rendu de la réunion précédente : est approuvé à l'**unanimité**.

2 – Délibérations :

N° 2019-06-001 : Attribution d'un logement à Madame Marie-Line DUGUET

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Centre
d'Action

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de logement de Madame Marie-
Line DUGUET.

Il est décidé d'attribuer le logement situé Place d'Orléans – Appartement n° 9 à Madame
Marie-Line DUGUET à compter du 05/07/2019.

Le loyer s'élèvera à 224,36 € par mois.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'unanimité :

- D'accepter de louer le logement à Madame Marie-Line DUGUET à compter du 05/07/2019
- De fixer le montant du loyer applicable à 224,36 € mensuels
- De mandater le Président pour signer le contrat de bail

N° 2019-06-002 : Finances Aide financière à M. BORISSOF

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande d'aide financière alimentaire de Monsieur BORISSOF.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'**unanimité** :

- De refuser l'aide financière.

N° 2019-06-003 : Validation de l'adhésion à la convention ACTIOM

Délibération annulée.

2 – Questions diverses :

Colis de Noël : nous recherchons un nouveau fournisseur.

Fin de la séance : 20h00.